

**Communiqué**  
**Suite à « l'affaire des billets de train »**  
**montée par Mme Boetti-Forestier**

Suite au Conseil municipal de Breil sur Roya du 15 décembre, et aux rebondissements qui s'échelonnent depuis des mois, l'association **Roya citoyenne** apporte les remarques suivantes :

1°) Il est exact que ce ne devrait pas être à une municipalité de prendre en charge le transport de demandeurs d'asile pour se rendre à la Plateforme d'Accueil située à Nice. Pas plus que cela ne revient à des associations ou à de simples citoyens. Mais la loi indique que c'est le rôle de l'Etat, et donc de son représentant : le Préfet.

2°) Force est de constater, comme nous le dénonçons depuis des mois, que l'Etat ne remplit pas son rôle. Pire : il viole systématiquement nos lois en mettant en œuvre tous ses moyens pour empêcher les demandeurs d'asile d'accéder à leurs droits, rejetant même les mineurs. Cf. les enquêtes et dénonciations exprimées par de nombreuses ONG (Amnesty, Cimade, LDH, MDM, MSF, Secours Catholique, etc.), ainsi que les déclarations de M. Toubon, défenseur des Droits.

3°) Mme Laurence Boetti-Forestier, plutôt que de dénoncer la décision du Maire auprès du Préfet, aurait été mieux inspirée de demander à ce Préfet d'appliquer la loi et de faire son devoir auprès des réfugiés. S'acharner à vouloir ainsi monter en épingle une situation humanitaire difficile à des fins politiciennes dans le cadre d'une « guéguerre » irresponsable relève d'un cynisme patent.

4°) Quant aux moyens financiers de *Roya citoyenne* qu'elle se permet d'évoquer, nous rappelons qu'ils proviennent **exclusivement de dons privés**, et que **cet argent sert essentiellement à nourrir des réfugiés bloqués à Vintimille dans des conditions absolument indignes**. Notre association a aussi financé un grand nombre de transports de demandeurs d'asile vers la Plateforme d'Accueil pour que leurs droits soient respectés. A l'heure où les discours identitaires et sécuritaires supplantent les discours d'égalité et d'humanité, où les carences de l'Etat et les exactions de la police sont multiples, c'est l'honneur de certaines municipalités, de bénévoles et d'associations de faire en sorte que la patrie des droits de l'homme reste fidèle à ses principes *en organisant l'accueil, et non le rejet, d'êtres humains ne demandant que l'application de leurs droits, notamment le droit d'asile*.

Roya citoyenne, le 21/12/2017



**Cf. articles de presse Nice matin et autres éléments d'information :**

19/12/17 : <http://www.nicematin.com/faits-de-societe/billets-de-train-payes-aux-migrants-par-la-mairie-de-breil-cedric-herrou-veut-regler-la-facture-193826>

19/12/17 : <https://www.leetchi.com/c/cagnotte-de-mairie-de-breil-sur-roya>

18/12/17 : <https://www.facebook.com/HerrouCedric/posts/1853886441522579>

18/12/17 : <http://www.nicematin.com/faits-de-societe/les-billets-de-trains-payes-aux-migrants-votes-au-conseil-de-breil-sur-roya-193545>

4/10/17 : <http://www.nicematin.com/politique/contre-lafflux-de-migrants-a-breil-sur-roya-eric-ciotti-soutient-la-demission-de-lelue-laurence-boetti-forestier-172128>

15/10/17 : <https://www.pressreader.com/france/nice-matin-cannes/20171015/281698319974460>

<http://www.nicematin.com/politique/pourquoi-la-conseillere-regionale-laurence-boetti-forestier-du-modem-demissionne-a-breil-sur-roya-78924>